

Pont de Fleurville

A partir du 22 avril, fermeture aux poids lourds

A partir du lundi 22 avril 2013 et ce jusqu'à la fin de l'année, le pont de Fleurville, qui permet le franchissement de la Saône entre Montbellet et Pont-de-Vaux (RD 933A), sera fermé aux poids lourds de plus de 12 tonnes.

Les visites régulières réalisées par la direction des routes du Conseil général ont permis de détecter des anomalies de portance sur le pont nécessitant des travaux de confortement. Dans l'attente d'investigations complémentaires, les Conseils généraux de l'Ain et de Saône-et-Loire ont décidé, par précaution, d'interdire la circulation des véhicules de plus de 12 tonnes sur cet ouvrage. Cette mesure a pour but de préserver le pont et d'éviter que les désordres s'aggravent brutalement. Une déviation de chaque côté de la Saône (franchissement à Tournus et par le pont de l'autoroute A40) sera mise en place.

Le Conseil général remercie les usagers de leur compréhension.

Contact presse
Conseil général de l'Ain - Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand - tél. 04 74 22 98 33
celline.moyne-bressand@cg01.fr
www.aln.fr



LE PONT DE FLEURVILLE FERME AUX POIDS LOURDS JUSQU'À LA FIN DE L'ANNEE

24 avr. 2013 à 06:00 - Temps de lecture : 1 min

Jusqu'à la fin de l'année, le pont de Fleurville, qui permet le franchissement de la Saône entre Montbellet et Pont-de-Vaux (RD 933A), sera fermé aux poids lourds de plus de 12 tonnes.

Les visites régulières réalisées par la direction des routes du conseil général ont permis de détecter des anomalies de portance sur le pont, nécessitant des travaux de consolidation. Dans l'attente d'investigations complémentaires, les conseils généraux de l'Ain et de Saône-et-Loire ont décidé, par précaution, d'interdire la circulation des véhicules de plus de 12 tonnes sur cet ouvrage. Cette mesure a pour but de préserver le pont et d'éviter que les désordres s'aggravent brutalement. Une déviation de chaque côté de la Saône (franchissement à Tournus et par le pont de l'autoroute A 40) sera mise en place.

DAJMP DOCUMENTATION

PONT-DE-VAUX. - L'AVENIR DU PONT DE FLEURVILLE EN SUSPENS JUSQU'AU PRINTEMPS 2014.

Les études sont lancées

Au cours du mois écoulé, le pont de Fleurville a été le théâtre de travaux de sondages, première phase, lancée par le conseil général de l'Ain, pour évaluer les investissements à réaliser.

Par Michel RAYMOND (CLP) - 21 sept. 2013 à 05:00



[1 Les travaux de sondage dans le lit de la rivière autour des piles du pont. 2 La foreuse en action à la verticale d'une pile du pont. Photos M. R. \(CLP\)](#)

Ces sondages avaient pour objectif d'investiguer les piles, les culées et le lit de la rivière, afin de déterminer les capacités portantes de l'ouvrage. Simultanément, le bureau d'étude Quadric avait rendu un diagnostic précisant la résistance résiduelle du pont. Celle-ci avait mis en évidence que les assemblages métalliques de la structure étaient en partie largement corrodés, ils représentaient des risques rupture susceptible de causer l'effondrement du pont sous de lourdes charges.

Finalement, à la suite d'un courrier cosigné pendant l'été par les présidents des deux intercommunalités de Lugny et de Pont-de-Vaux demandant la tenue d'une réunion pour solutionner ce problème, Rachel Mazuir, président du conseil général de l'Ain, a été informé de ces faits.

Une réunion a été convoquée à la fin du mois d'août par ce dernier, elle s'est tenue en salle du conseil communautaire à Pont-de-Vaux. Étaient présents à cette réunion Rachel Mazuir, Jean-Luc Fonteray, vice-président chargé des routes au conseil général de Saône-et-Loire, accompagné d'André Peulet, conseiller général du canton de Lugny, Henri Guillermin, conseiller général et président de la communauté de communes de Pont-de-Vaux, et quelques entrepreneurs des deux rives (industriels et transporteurs) concernés au premier chef par le passage de poids lourds sur le pont.

Au terme du débat, il est ressorti que l'autorisation de passage des poids lourds pourrait passer à 26 tonnes. Mais depuis lors, les panneaux de limitation à 12 tonnes sont toujours en place. Quant à la décision finale sur l'avenir du pont de Fleurville, elle devrait intervenir au printemps 2014 au rendu des études techniques et d'impact économique. À suivre.

PONT DE FLEURVILLE : GROGNE SUR LA LIMITATION DU TONNAGE

La limitation à 12 tonnes sur le pont de Pont-de-Vaux, plus communément appelé pont de Fleurville, provoque du mécontentement de la part des chefs d'entreprises du secteur, dont les coûts de livraison s'envolent.

Par L.-H. M. et Michel RAYMOND (CLP) - 16 juil. 2013 à 05:00 |



Le pont de Fleurville a été construit en 1899. Photo M. R. (CLP)

Le mécontentement monte parmi les chefs d'entreprises des deux rives de la Saône, qui voient leurs coûts de transports s'envoler avec des livraisons et des expéditions réalisées par des poids lourds contraints d'effectuer de 30 à 40 km supplémentaires, en passant par les ponts de Tournus et de Mâcon.

« La décision de limiter le tonnage à 12 tonnes a été prise sans aucune concertation », regrette Dominique Jousseau, qui dirige trois sites de production de la SAS Jousseau, entre Viré et Pont-de-Vaux. Au-delà des surcoûts de transports avec notamment un semi-remorque qui assure des navettes quotidiennes entre les usines du groupe, ce jeune chef d'entreprise ajoute qu'il s'est trouvé dans l'obligation de réorganiser la production. « Nous nous sommes trouvés dans l'obligation de délocaliser des productions et là aussi, cela présente des coûts supplémentaires. Ça fait au moins 20 ans qu'on sait que ce pont est malade et jusque-là rien n'a été fait pour le renforcer ».

« JE VAIS ALLER ME PENDRE »

Un transporteur du canton fulmine lui aussi contre une telle décision et du manque de réaction des élus locaux : « Je vais aller me pendre sur le pont de Fleurville, comme ça, on va en parler ». Pas tous les élus, car Henri Guillermin, conseiller général et président de la communauté de communes, a décidé de prendre ce problème à bras-le-corps. Lors de la dernière réunion du conseil communautaire, il a lu un courrier daté du 11 juin, qu'il a cosigné avec Patricia Clément, maire de Fleurville et présidente de la communauté de communes Mâconnais-Val de Saône.

Jusqu'à la fin de l'année, le pont de Fleurville sera fermé aux poids lourds de plus de 12 tonnes. Des anomalies de portance, nécessitant des travaux de consolidation, ont en effet été détectées à plusieurs reprises par la direction des routes du conseil général de l'Ain. Par précaution, les conseils généraux de l'Ain et de Saône-et-Loire ont donc décidé d'interdire la circulation des véhicules de plus de 12 tonnes. Une déviation de chaque côté de la Saône (franchissement à Tournus et par le pont de l'autoroute A 40) est mise en place.

UN NOUVEAU PONT SERA-T-IL CONSTRUIT ?

01 juil. 2014 à 05:00 | mis à jour à 08:53 -



Le pont de Fleurville lors des derniers travaux de mise en gabarit. Michel RAYMOND (CLP)

Vers un nouveau pont ? En fin de la dernière réunion du conseil communautaire de la communauté de communes du canton de Pont-de-Vaux, le président Henri Guillermin a évoqué la possible construction d'un pont neuf en amont du pont de Fleurville. Un pont dont l'état s'est beaucoup dégradé depuis quelques années au point que la circulation des poids lourds est désormais limitée en tonnage à 26 tonnes. « Un pont neuf ne coûterait pas forcément beaucoup plus cher que la réhabilitation de l'actuel, qui demande beaucoup d'entretien. Ceci aurait pour avantage de ne pas fermer ce pont en cas de reconstruction. Mais il est hors de question de fermer ce pont pour de tels travaux. » Affaire à suivre. Photo Michel Raymond (CLP)